

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 10 SEPTEMBRE 2007
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 32

Tous les délégués, sauf

M. E. HELMER, M. WINLING (excusé), qui étaient représentés respectivement par
M. A. HELMER et Mme WINCKEL ;

MM. ATZENHOFFER, WEISHAAR, HAAS, Mme HITTLER, MM. GANGLOFF,
NEUHARD, KLIPFEL, Mme GESANG, M. WEISBECKER, (excusés) ;
Mme CABIROL DE SAINT GEORGES, MM. HERRLE, SUSS, BABILON, ZINCK,
TREIBER, M. SCHLOSSER.

DEL. N° 088/2007conseil

**OBJET : GESTION DES PERISCOLAIRES
CONVENTION AVEC LA F. D. M. J. C.**

- *VU les compétences de la communauté de communes,*
- *VU la proposition de convention d'extension et de développement de l'accueil périscolaire de Walbourg,*
- *VU l'avis du bureau en date du 3 septembre 2007,*
- *ENTENDU l'exposé du président,*

le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser le président à signer une convention d'extension et de développement de l'accueil périscolaire de Walbourg, avec la F.D.M.J.C.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 28 septembre 2007

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL